

La Communauté de Communes du Haut-Chablais

(Haute-Savoie - 15 communes - 13 000 habitants)

Recrute

un chargé de mission Habitat

LE CONTEXTE

La Communauté de Communes du Haut-Chablais vient d'approuver son PLUi valant PLH avec un fort besoin recensé en matière de logement social qu'il soit à destination des habitants permanents ou des travailleurs saisonniers.

MISSIONS :

Mission n°1 : animateur/trice du PLH :

- Mets en œuvre les orientations stratégiques adoptées en matière de politique communautaire de l'habitat
- Assiste et conseille les élus,
- Organise et met en œuvre les actions liées à la politique locale de l'habitat - logement, sur le territoire,
- Évalue la politique publique locale de l'habitat, sur le territoire,
- Mets en œuvre les orientations en matière d'attribution, les modalités du dispositif de partage de la demande, d'accueil des demandeurs et de la cotation de la demande de logement social,
- Soutient les actions du PLH à travers des actions de communication,
- Anime et développe un partenariat avec les communes,
- Prépare le budget et suit les dépenses et recettes des actions du PLH,
- Participe au dispositif de veille et d'observation de l'habitat,
- Alerte l'EPCI sur l'évolution réglementaire et les actualités dans le domaine de l'habitat et du logement social.

Mission n°2 : animateur/trice de la thématique du logement saisonnier

- Organise et met en œuvre une politique pour l'habitat du personnel saisonnier.
- Évalue les besoins en logements, en concertation avec les agences immobilières, propriétaires privés et employeurs,
- Travaille sur les projets de logements saisonniers en cours : centre de vacances acquis par la CCHC en cours de restructuration en logements saisonniers, foyer logements de Morzine (Le Savoie) : règles d'attribution des logements, mode de gestion, fonctionnement en saison...
- Met en place une veille sur la reconversion possible de bâtiments en vente : anciens centres de vacances, immeubles... et monte les projets d'acquisitions (subventions, revente à la découpe,...)
- Estime la faisabilité sur l'habitat temporaire : faisabilité technique et financière, localisation, recensement du foncier disponible...
- Développe la cellule-logements (entre propriétaires, employeurs et l'AIVS Soliha) pour étayer l'offre de logements saisonniers en adéquation avec les besoins des employeurs,
- Gère le camping de La Baume et les saisonniers en habitat mobile (attribution des emplacements, relations avec les saisonniers, encaissements des loyers, surveillance du respect des équipements...)
- Met en œuvre une plateforme d'offres locatives en ligne : interface entre propriétaires et employeurs.

PROFIL SOUHAITÉ

- Titulaire d'un diplôme en travail social ou diplôme en développement local, diplôme supérieur en urbanisme ou expérience professionnelle équivalente,
- Expériences dans le domaine du pilotage opérationnel de projet d'action..., de l'élaboration de bilan et d'évaluation d'un programme action et le management de projet territorialisé,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales et acteurs de l'habitat,
- Connaissance des différents organismes prestataires du logement (aides financières et mesures d'accompagnement politique sociale et d'insertion) et ingénierie financière de projet,
- Connaissance sur le management stratégique et en transversalité
- Pratique indispensable de l'outil informatique,
- Savoir rédiger des documents (*fiches techniques, plannings, rapports ...*)
- Etre organisé, rigoureux et méthodique
- Etre autonome et savoir rendre compte (*élus, DGS, chefs de service*)
- Permis B requis (déplacements sur le terrain)

Poste à temps complet basé à Montriond (France Services) à pourvoir au 1^{er} mai 2023

Renseignements auprès de Stéphane PUGIN-BRON, DGS au 04 50 72 14 54 direction@hautchablais.fr ou Jean-François BAILLEUX, Directeur du service urbanisme au 04 50 84 68 15 direction-urbanisme@hautchablais.fr
Merci d'adresser votre candidature avant le 10 mars 2023 (lettre de motivation + CV) à M. le Président de préférence par courriel à direction@hautchablais.fr ou par courrier à CCHC – 18 route de l'église 74430 LE BIOT